



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 62218

Texte de la question

Mme Martine Martinel attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation dans laquelle se trouve le service public en charge de l'examen du permis de conduire. En outre, il est prévu de réformer ces examens en procédant à une privatisation de l'épreuve du code de la route. Cette réforme serait susceptible de voir des entreprises extérieures privées s'emparer de ce dispositif et reprendre à leurs seuls bénéfices la manne financière que constituent les 800 000 examens annuels pour la seule catégorie voiture. C'est la raison pour laquelle elle souhaite l'interroger sur cette réforme qui, si elle était menée à son terme, serait à même de porter atteinte à l'égalité entre nos concitoyens face à l'examen du permis de conduire.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Martinel](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62218

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6376

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)